direction si sage et si pleine de tact y ont aussi largement contribué.

L'attitude de M. le doyen de St-Martin en diverses circonstances, devant l'autorité civile, et en 1897 notamment, lors de l'arrêté municipal interdisant le port public du Saint-Viatique, a montré que chez lui le courage et la fermeté s'allient à l'esprit de mesure et à la modération.

La ville tout entière doit beaucoup à M. Berteaux, car toujours sa grande influence s'est exercée pour le Bien et pour la Paix.

En lui exprimant ici nos respectueuses félicitations en même temps que la gratitude publique, je forme le vœu que Dieu garde encore longtemps à Roubaix ce bon Pasteur, ce sage conseiller, ce bienfaiteur, ce consolateur des pauvres et des affligés.

ALFRED REBOUX.

Les noces d'or sacerdotales de M. le Doyen de Saint-Martin. — *Dimanche matin*, à neuf heures et demie, une délégation de la paroisse St-Martin, composée de MM. les vicaires et de quelques personnes parmi lesquelles nous avons remarqué Mme Wattinne-Bossut, Mme Amédée Prouvost, Mme Henri Toulemonde-Nollet et Mme Alphonse Watine, se rendait au presbytère pour offrir, à M. le Doyen, le livre d'or des souscriptions recueillies à l'occasion de son *jubilé de cinquante ans de prêtrise*.

M. l'abbé Rafin a pris la parole au nom de toute l'assemblée :

« M. le Doyen, de vénérables doyennes d'âge de la paroisse, de dévouées zélatrices de nos œuvres charitables, vos vicaires, se présentent devant vous au nom de votre paroisse. Tous vos paroissiens ont tenu à signer une adresse à l'occasion de vos noces d'or sacerdotales.

» Ils vous prient d'agréer leurs félicitations et vous demandent une intention spéciale en leur faveur à votre messe jubilaire. Une modeste souscription à 25 centimes a produit seize cents francs. Nous sommes heureux de vous les offrir avec le livre d'or qui contient les noms. »

M. le doyen a remercié en termes émus ses paroissiens de leur délicate attention, les a assurés de son dévouement pour le temps qu'il plaira à Dieu de le laisser encore dans une paroisse qui lui est chère à plus d'un titre.

La délégation a quitté le presbytère vivement impressionné par l'accueil si paternel que lui avait fait le vénérable jubilaire.

Aux différentes messes de la journée de dimanche, MM. les vicaires de la paroisse sont montés en chaire pour annoncer que, lundi 20 décembre, une messe d'actions de grâces serait célébrée en l'église St-Martin, à dix heures du matin, à *l'occasion du 50e anniversaire* de l'ordination sacerdotale de M. le chanoine Berteaux. Ils ont engagé fortement les fidèles de la paroisse à assister à cette belle cérémonie.

Toutes les personnes qui le pourront, ont-ils dit en substance, se feront un devoir d'y être présentes pour donner à leur pasteur cette marque d'estime et de reconnaissance.

Déjà l'église avait reçu dimanche une décoration particulièrement réussie, et qui fait le plus grand honneur au zèle et au goût des dévoués organisateurs de cette pieuse fête.

Un écho de la bénédiction de la bannière de la « Jeunesse séraphique ». — *Nous avons rendu compte* de l'imposante cérémonie présidée par Mgr Potron, franciscain et évêque de Jéricho, qui eut lieu le 6 de ce mois, à la Maison des Œuvres, à l'occasion de la bénédiction de la bannière de la « Jeunesse séraphique ».

On se rappelle qu'une adresse, lue par le P. Pascal, fut alors envoyée au Révérendissime Père général des Franciscains à Rome. Celui-ci vient de répondre à cette adresse par la lettre suivante :

« Rome, 14 décembre 1897.

« *Aux membres du Tiers Ordre de la Fraternité de Roubaix.*

» Mes chers frères en Jésus-Christ et en saint François.

» J'ai été très touché de votre adresse si pleine de sympathie et de filiale affection. Déjà j'avais entendu parler en termes élogieux de votre fraternité.

» Son organisation est la preuve évidente d'un zèle et d'une sagesse extraordinaires, et vous-mêmes, hommes remarquables par la piété et l'esprit séraphique, vous êtes ses plus dévoués membres.

» En toute sincérité je puis répéter les paroles si significatives et si élogieuses de notre glorieux Pontife Léon XIII : « Je désire que toutes les fraternités soient organisées comme la vôtre. C'est un modèle! Je bénis de tout cœur le Tiers-Ordre de Roubaix. »

» Continuez, mes chers frères, à répandre autour de vous la bonne odeur de Jésus-Christ par votre charité, votre dévouement et votre esprit franciscain.

» La société est bien malade : il faut que vous lui portiez les remèdes nécessaires comme l'a fait, au treizième siècle, notre saint fondateur; votre mission est bien sublime. Tâchez de vous en acquitter avec humilité et douceur. Celui qui a promis de ne pas laisser sans récompense un verre d'eau froide donné en son nom vous comblera, j'en suis sûr, de ses grâces et de ses bénédictions.

» Comme gage de ces faveurs, je vous donne de grand cœur la bénédiction de notre Père saint François, souhaitant qu'elle soit votre force, votre joie et votre couronne.

» Je suis, mes chers Frères, en Notre-Seigneur Jésus-Christ et en Saint-François,

« Votre serviteur dévoué,
Fr. Louis LAUER, Ministre Général.

Au Cercle polyglotte de Roubaix. — Jamais plus belle soirée n'a eu lieu au Cercle Polyglotte. La salle était absolument pleine.

M. Duhamel, président, donne lecture d'une lettre de M. Oscar Leburque, négociant, président d'honneur du Cercle, exprimant ses regrets de ne pouvoir assister à la réunion, puis il prononce le discours suivant :

« Messieurs,

» Dans quelques instants, j'aurai résilié mes fonctions de Président du Cercle Polyglotte. Laissez-moi vous dire combien je suis heureux de vous voir réunis en aussi grand nombre comme membres actifs de ce cercle.

» Vous avez compris toute l'importance de l'œuvre de notre Président fondateur, M. J. Gaillard. Vous vous êtes rendus à son appel, et, courageusement, vous vous êtes mis à la besogne.

» Je dois vous féliciter, messieurs; et par ma voix le haut commerce de Roubaix vous félicite également. Vous ne voulez pas laisser tomber ce nom que nos pères ont élevé si haut : vous voulez qu'il soit connu aux extrémités du monde, là où précisément nos rivaux s'acharnent à y implanter le leur.

» Au besoin vous irez, forts de votre jeunesse et de vos connaissances, leur disputer sur place notre vieille suprématie roubaisienne.

» Le haut commerce trouvera dans nos jeunes gens des sociétés de géographie et du cours de langues vivantes des éléments tout préparés pour aller le représenter à l'étranger.

» Continuez, Messieurs, en aussi bonne voie. Soyez assidus à nos réunions. Efforcez-vous chacun selon vos moyens à préparer des sujets de conférences ou de causeries pour alimenter nos heures de travail.

» Que notre langue maternelle soit pour quelques heures par semaine proscrite chez nous. Elle ne nous en voudra pas, car si nous la tenons quelque temps à l'écart, ce sera pour la faire resplendir d'un plus vif éclat au delà d'autres horizons où elle n'est pour ainsi dire pas encore connue.

» Que chacun prenne le Cercle en affection et, comme l'argent est le soutien de toute société, que chacun s'efforce d'y amener un membre honoraire pour en orner la couronne. Nous aurons alors des ressources qui nous permettront d'aller de l'avant.

» Messieurs, je vous remercie de la facilité avec laquelle vous m'avez permis d'accomplir ma tâche, et je vous prierai de reporter sur mon successeur tout ce dévouement, toute cette sympathie dont vous m'avez entouré.

» Messieurs, il y a trois présidences auxquelles vous ne pourrez toucher dans le vote que vous allez émettre.

» La présidence d'honneur qui reste dévolue à l'honorable M. Leburque, qui en est si digne à tant d'égards, et qui est l'homme qui fera rejaillir sur le Cercle polyglotte l'éclat dont il entoure déjà la Société de géographie; la présidence inamovible de M. J. Gaillard comme fondateur de notre cercle.

» Si notre société prospère comme il n'y a pas à en douter avec votre précieux concours, ce sera bien à lui qu'on le devra.

» Il en a repris l'idée, il a peiné pour la faire aboutir, et vos succès couronneront ses efforts.

» La troisième présidence que vous respecterez, laissez-moi vous le dire, Messieurs, c'est celle de l'estime que je vous porte.

» Je vous ai vus à l'œuvre. Désormais, je ne saurais désespérer de mon clocher; et, si un jour encore j'aborde sur une plage lointaine, ce sera avec fierté que je saluerai l'enseigne de succursales roubaisiennes fondées par vos patrons et entretenues par vous ».

Toute la salle applaudit, et prouve ainsi à M. Duhamel combien le Cercle lui est reconnaissant du dévouement qu'il apporte à remplir ses fonctions de président.

Il donne ensuite la parole à M. Schwarz, secrétaire, qui, dans un remarquable rapport, énumère les travaux du Cercle, les nombreuses conférences aussi instructives qu'agréables qui ont été faites dans toutes les sections : anglaise, allemande, espagnole et italienne. Il parle ensuite de la marche progressive du Cercle qui compte maintenant plus de soixante membres actifs et un grand nombre de membres honoraires grâce au dévouement de MM. Gaillard et Duhamel.

Ce rapport est salué par d'unanimes applaudissements.

M. Marga donne à son tour lecture de la situation financière qui est très prospère. Le Cercle, après avoir payé ses nombreux *imprimés*, sa *bibliothèque*, son mobilier, ses jeux, son loyer, se trouve encore en présence d'un encaisse respectable.

Le Cercle approuve par acclamations ce compte-rendu et M. Duhamel cède la place à M. J. Gaillard, président, fondateur du cercle. M. J. Gaillard se lève et prend la parole.

« *Messieurs, permettez-moi de remercier* MM. Duhamel et Schwartz des paroles si aimables et si flatteuses qu'ils m'ont adressées. Elles me vont profondément au cœur. Elles prouvent aussi *l'union parfaite qui existe entre nous tous et qui* nous a permis de poursuivre notre œuvre avec succès.

» Vous allez être appelés, Messieurs, à réélire une nouvelle commission. Avant que la commission provisoire ne se sépare, permettez-moi également de la remercier au nom du cercle des services qu'elle nous a rendus.

» Les débuts d'une œuvre comme celle-ci sont toujours un peu difficiles. Son développement et sa prospérité dépendent beaucoup de la *direction qu'on lui a imprimée*. Eh! bien, je suis heureux de le constater ici, le Cercle Polyglotte prend de jour en jour plus de développement. Nous avons résolu ici ce que demandait dernièrement un savant universitaire, M. Edouard Petit, dans un remarquable rapport: «l'instruction enveloppée dans la distraction ».

» Or, nous ne faisons pas autre chose au Cercle et c'est une des raisons de notre succès. Nous y travaillons beaucoup sans nous en apercevoir : Correspondances, conférences, causeries, chants, lectures, jeux, nous faisons tout marcher de front et nous développons ainsi sans effort des connaissances indispensables.

» L'empressement avec lequel vous assistez à nos séances prouve que l'organisation que nous avons donnée au Cercle, *si elle n'est pas parfaite, est au moins très satisfaisante.*

» La section anglaise nous a déjà donné une trentaine de conférences et de causeries; la section espagnole est entrée dans le mouvement avec MM. Dubrœucq et Brulois, la section allemande avec M. Kibler; nous avons encore bien peu de choses à faire pour atteindre le but que nous nous sommes proposé.

» Bientôt nous aurons une fête polyglotte qui sera originale sans doute, mais qui prouvera du moins que nous travaillons non seulement à notre perfectionnement intellectuel, mais encore à la prospérité de notre commerce et de notre industrie, au bon renom de notre ville à l'étranger.

» *Je remercie donc les membres* de la commission provisoire de leurs services; je vous remercie aussi, messieurs, de la confiance que vous nous avez témoignée et qui a singulièrement facilité notre tâche.

» Comptez toujours sur nous; nous ne faisons pas de promesses en vain. Nous sommes ici, au Cercle, de bonnes volontés sans diplômes, mais nous sommes pénétrés de l'importance de la tâche que nous avons entreprise et nous saurons la poursuivre avec résolution.

» Nous avons avec nous tous ceux qui ont à cœur le maintien de notre influence à l'étranger, le maintien de notre *prépondérance commerciale*.

» Eh bien ! marchons sans hésiter, sans nous arrêter aux critiques, d'où qu'elles viennent.

» Imitons nos voisins les Allemands. Leurs études terminées ils passent les Vosges ou la Mer du Nord pour se perfectionner. Ce qu'il ne faut pas oublier c'est que là-bas le professeur de langues, au contraire de ce qui se fait chez nous, se garde bien de parler allemand. Il fait son cours dans la langue qu'il enseigne. De là la supériorité des Allemands sur nous au point de vue des langues.

» M. Charles Bos disait dernièrement dans le *XIXe Siècle* : « *Il n'y a pas de commerçant ou d'industriel allemand qui* ne parle l'anglais ou le français couramment et qui ne sache l'écrire avec une certaine correction. Aussi voyez-vous les Allemands partout, à Paris et dans l'Est particulièrement. Les grosses maisons de spéculation sont entre leurs mains. Ils sont presque les maîtres de notre marché. Et sur les boulevards que d'enseignes allemandes ! Ils ont accaparé le commerce de gros sur la place de Paris.»

» Quand on voit ces choses, n'avons-nous pas le droit de dire que l'œuvre poursuivie par le Cercle polyglotte est une œuvre patriotique entre toutes ?

» *Continuons*, Messieurs, à travailler avec persévérance pour la prospérité de notre ville, pour la prospérité du pays tout entier. »

Ce discours est salué par les applaudissements de la salle entière.

M. Gaillard adresse ensuite ses remercîments à M. Henri Lejeune, professeur d'anglais et d'allemand, qui, avec un désintéressement rare, vient tous les deux jours de Lille, pour diriger avec autant de talent que de succès la section allemande.

Des applaudissements enthousiastes accueillent ces paroles qui émeuvent beaucoup M. Lejeune.

Il est ensuite procédé à l'élection du président.

M. Gaillard dit que M. Duhamel a toute la confiance du Cercle; il propose de le nommer président par acclamation.

Des applaudissements unanimes ratifient cette proposition et M. Duhamel prend place au bureau.

Il est ensuite procédé à l'élection du bureau et de la commission; nous en avons donné hier la composition.

La « Ruche Roubaisienne ». Les sociétaires du groupe du Raverdi ont fêté samedi l'anniversaire de la prise de possession de leurs maisons qui a eu lieu il y a un an, à pareille époque.

Le Conseil d'administration et des membres des autres groupes qui assistaient à cette manifestation ont été reçus par des salves d'artillerie.

La réception a eu lieu à l'*Estaminet du Facteur*, chez M. Bailleul, membre de la société, dans la salle du premier étage, décorée avec beaucoup de goût pour la circonstance, ont pu prendre place une quarantaine de membres pour le souper qui a suivi cette réception.

Au dessert, un des sociétaires organisateurs, M. Dumont, a pris la parole au nom de ses camarades du quartier pour exprimer l'objet de cette touchante réunion et remercier les membres présents des autres groupes et le conseil d'administration; il a terminé en offrant un magnifique bouquet au président de la société auquel il a été chanté un chaleureux vivat.

La fête s'est terminée par des chansons gaies et on s'est séparé à une heure avancée de la nuit.

Avant le départ, une quête a été faite pour le prêt de couchage; on a recueilli 6 fr. 15 c. qui seront remis à l'œuvre.

L'œuvre des vieux timbres. — L'œuvre des vieux timbres a pour but de réaliser des ressources destinées à venir en aide aux missionnaires qui évangélisent l'Etat indépendant du Congo, en leur permettant l'érection de nouveaux villages, foyers de religion et de civilisation.

Pour réaliser son but, l'œuvre recueille tous les vieux timbres que les personnes charitables veulent bien lui adresser, ainsi que les cartes postales entières mais oblitérées, les bandes et enveloppes ayant le timbre imprimé dans le papier.

Le comité reçoit également, avec reconnaissance, les perles, verroteries, médailles, chapelets, images, chromos, cartes de visite, papier métallique, etc. Les envois de toute nature peuvent être adressés à Mlle Marie Alloucius, *96, rue de Lannoy*.

La réunion mensuelle des Anciens Sous Officiers Français. — Dimanche soir, à sept heures, les Anciens *Sous-Officiers Français* ont tenu leur réunion mensuelle au local de la Société, au Café Delattre, place de la Fosse-aux-Chênes.

En ouvrant la séance, M. Hagard, président, a proposé des remercîments à tous ceux qui avaient coopéré au banquet de la Sainte-Barbe ; aux organisateurs, à M. Hubert, commandant des pompiers, qui avait mis la salle à la disposition de la Société, à M. Defretin, qui s'était chargé de l'éclairage et à M. Leury pour le choix du menu et le soin du service.

Des applaudissements ont ratifié la proposition de M. Hagard.

Plusieurs membres nouveaux ont ensuite été présentés à l'assemblée. Ce sont : MM. Coutart, Maillet, Dauvoisne et Roget comme membres actifs et M. Alfred Reboux père comme membre honoraire. Tous ont été acceptés à l'unanimité.

M. le Président a ensuite entretenu les membres du prochain concert suivi de bal, offert comme l'année dernière aux sociétaires et à leur famille. Il a été décidé que cette fête aurait lieu le 5 février, à neuf heures du soir, à la Brasserie Universelle, rue de la Gare.

Le tir à la carabine. — De nombreux tireurs se sont présentés pendant la matinée et dans l'après-midi de dimanche, à la salle d'armes du Demi-Cercle, 8, rue Neuve, *où est installé le tir à la carabine Flobert, organisé par* M. Dubar.

Plusieurs amateurs ont tiré avec une remarquable justesse et ont fait « mouche » coup sur coup, aux applaudissements des personnes présentes. C'est un succès très appréciable pour ce genre de sport qu'on ne saurait trop encourager dans notre ville.

Un accident rue du Tilleul. — Samedi soir vers dix heures, un journalier, Jean Delmée, de la rue du Pile, a fait une chûte si malheureuse, à quelques pas de son domicile, qu'il a été relevé par des passants ayant la jambe gauche fracturée. Le blessé fut transporté à la pharmacie Duprez ; M. le docteur Dubar, mandé aussitôt, lui a donné ses soins avant de le faire admettre à l'Hôtel-Dieu.

Une arrestation pour vol. — Un tisserand de la fabrique de M. Lepoutre, rue de la Redoute, a été arrêté, samedi soir, par les agents de sûreté Cuvelier et Béague, au moment où il sortait des ateliers.

L'ouvrier, Elie Vitrant, âgé de 32 ans, demeurant rue de l'Alma, qui est inculpé de vol de laine au préjudice de son patron, était porteur, au moment de son arrestation, de matières premières de fabrication. Dimanche matin, l'inculpé fut interrogé par M. Villon, commissaire de police, et maintenu en état d'arrestation.

La rupture d'un tuyau des eaux potables. — Un tuyau de la conduite des eaux potables, installé rue Perrot, s'est rompu dimanche après-midi, vers trois heures. L'eau a jailli avec une telle abondance que la chaussée et les rues avoisinantes ont été complètement inondées.

Le service des eaux, informé par la police, a envoyé sur les lieux une équipe d'ouvriers qui a fermé les vannes et les réparations ont commencé aussitôt.

Menus faits. — *Dans la journée de samedi, 16 chiens ont* été mis en fourrière et 15 procès ont été dressés aux propriétaires de ces animaux.

— Plusieurs cabaretiers qui avaient conservé des consommateurs après l'heure réglementaire dans leurs débits, ont été l'objet de procès-verbaux, pendant la nuit de samedi à dimanche.

Croix. — **UNE RÉUNION DE L'« UNION SOCIALE ET PATRIOTIQUE. »** — L'*Union sociale et patriotique* avait organisé dimanche une réunion à l'estaminet Fidèle Dhal, à la Croix-Blanche. Près de cinq cents électeurs étaient littéralement entassés dans la salle, lorsque M. Chatteleyn, qui devait prendre la parole, y est entré, vers quatre heures et demie, accueilli par les applaudissements de l'assistance.

M. Edmond Mullier a été acclamé comme président et MM. Louis Castel et Oscar Desquiens, comme assesseurs.

Après avoir remercié de la sympathie qui venait de lui être témoignée ainsi qu'aux assesseurs, le président a donné la parole à M. Chatteleyn.

L'orateur rappelle d'abord la visite qu'il a faite à Croix il y a un mois, avec M. Eugène Motte, le sympathique conseiller général, visite dans laquelle ils constataient de multiples aspirations pour l'organisation d'un groupement de *nombreux électeurs*, décidés à combattre le collectivisme.

Il signale brièvement les tendances *antipatriotiques* de ce parti et fait ressortir ce qu'il y a d'outrageant pour les Français dans ces tendances qui ont pour résultat de provoquer la haine et la lutte entre les citoyens, lorsque les cliquetis des armes à la frontière proclame la nécessité de leur union.

Des applaudissements chaleureux et enthousiastes interrompent M. Chatteleyn et se répètent fréquemment pendant qu'il expose le triple caractère de l'*Union sociale et patriotique* et le but qu'elle poursuit.

Ils redoublent en fréquence et en intensité lorsqu'il entreprend la réfutation de la doctrine collectiviste. A la question *qu'il se pose : Qu'est-ce que le collectivisme ?* un des assistants répond : « C'est un parti de saltimbanques politiques ». L'hilarité générale des auditeurs se mêle aux applaudissements lorsque, d'après les docteurs du collectivisme, le conférencier expose la théorie de l'élection des directeurs du travail qui entretiendra des compétitions constantes et une agitation perpétuelle, celle de la répartition des fruits du travail que ces directeurs devront faire proportionnellement aux besoins de l'estomac, du tempérament et des diverses dispositions naturelles de chacun et de celle enfin de l'attribution de différentes sortes de travaux en vertu de laquelle un forgeron pourra être astreint à exercer la médecine ou toute autre profession incompatible avec ses connaissances et ses aptitudes, attribution qui permettra aux directeurs de choisir entre leurs amis et leurs ennemis pour les professions qui seront délaissées à cause des inconvénients qu'elles présentent et pour les déplacements désagréables.

M. Chatteleyn signale en dernier lieu l'erreur capitale des collectivistes qui, dans la constitution de la société telle qu'ils la veulent, supposent les hommes malléables et inertes comme des matériaux qu'un architecte fait entrer dans une construction, tandis que les hommes sont essentiellement doués d'une volonté variable et d'aptitudes différentes.

« La société, fait-il remarquer en terminant, s'améliore par les progrès successifs qu'apporte chaque époque, et l'*Union sociale et patriotique* poursuit cette amélioration par la fraternité et par l'esprit d'amour et d'entente sur le terrain de la République démocratique ouverte à tous. »

Des applaudissements prolongés et des bravos enthousiastes accueillent la conclusion de cette conférence dans laquelle M. Chatteleyn s'est montré plus éloquent et plus *persuasif encore que dans ses conférences précédentes*.

Un assistant propose « en l'honneur du vaillant conférencier un vivat » qui est spontanément entonné par tous les auditeurs.

M. Chatteleyn, visiblement ému, remercie de ce témoignage de sympathie et engage tous les hommes de sa génération dont l'enfance a été attristée par les désastres nationaux de 1870, à travailler *au relèvement de la* Patrie et à l'affranchissement de la démocratie française.

Il est alors donné connaissance à l'assemblée des électeurs proposés pour le comité central de l'*Union sociale et patriotique* de Croix : président, M. Henri Florin; vice-présidents, MM. Léon Germain, Henri Brouillard et Victor Delen; *assesseurs, MM. Alcide Contrier, Jean-Louis* Castel, Henri Crombet et Louis Lamblin; trésorier, M. Théophile Mullier; secrétaire, M. Henri Delporte.

Pour le comité de la section du Crechet sont proposés : président, M. Edmond Mullier; vice-président, M. Lucien Carton; assesseurs, MM. Oscar Desquiens, Louis Leman, Louis Delescluse et Henri Spriez; secrétaire, M. Dubour.

La composition de ces comités reçoit l'agrément unanime des assistants.

Un des assistants demande à dire quelques mots pour rappeler que le maire de Croix a avoué avoir crié : Vive la commune ! et pour engager les électeurs de Croix à imiter ceux de Roubaix en se groupant dans l'*Union sociale et patriotique*, afin de préparer la défaite certaine des collectivistes.

Le président propose de protester contre le cri de : Vive la commune! par celui de : Vive l'armée ! qui est immédiatement poussé par toute l'assistance. Il donne ensuite lecture de l'ordre du jour suivant qui reçoit l'approbation unanime :

« Les électeurs de Croix, réunis dans la salle Fidèle Dhal, au nombre d'environ cinq cents, après avoir entendu l'intéressant discours de M. Chatteleyen, le remercient de son dévouement à la cause qu'il défend avec tant d'énergie et d'autorité;

» Ils déclarent adhérer à l'*Union Sociale et Patriotique* et s'engagent à faire une propagande incessante contre les collectivistes dont les théories dissolvantes et haineuses ne peuvent aboutir qu'au démembrement de la *patrie française*. »

A la suite de cette réunion qui a été extraordinairement chaude et enthousiaste et qui est d'un excellent augure pour l'organisation de l'*Union sociale et patriotique à Croix*, de nombreuses adhésions ont été recueillies.

Croix. — *Réunion du Conseil municipal.* — Les membres du Conseil sont convoqués en séance extraordinaire pour vendredi prochain, 24 décembre, à huit heures et demie. Ordre du jour :

1° Budget de l'hospice ; avis du Conseil. 2° Affaire Catelle. 3° Soutiens de famille. 4° Vote d'un crédit de 48 francs pour honoraires de M. Barbotin, architecte. 5° Rue Kleber, quote-part de la commune dans les frais de pavage. 6° Vote de crédits pour le bureau de bienfaisance et les indigents hospitalisés à Roubaix. 7° Questions diverses.

— *Nomination ecclésiastique.* — Nous apprenons que M. l'abbé Floris Brouillard, ordonné prêtre, samedi, vient d'être nommé vicaire au Cateau.

Les prémices du nouveau prêtre seront célébrées dimanche prochain, en l'église Saint-Martin.

— *En sortant de l'église.* — Dimanche, vers onze heures du matin, Mme Paul Decottignies, qui se trouvait en l'église St-Martin avec son mari pour assister à la grand'messe, se sentit subitement indisposée et sortit pour respirer, espérant ainsi mettre fin à son malaise; mais à peine arrivée sur le perron, elle fut prise d'une syncope; pendant que M. Decottignies était rentré dans l'église pour prendre une chaise, elle perdit tout à fait connaissance et tomba sur les marches de l'escalier.

La tête toucha l'angle d'une pierre et reçut une forte blessure. On s'empressa de transporter la malade à la pharmacie Toussaint où elle reçut les premiers soins. Peu après M. le docteur Wallez arrivait. Une suture fut pratiquée sur la partie du crâne d'où le cuir chevelu avait été arraché. La dame Decottignies fut reconduite à son domicile, rue du Trocadéro. Son état n'a rien d'alarmant.

Lannoy. — *L'ouverture de la retraite.* — Dimanche a eu lieu l'ouverture de la retraite préparatoire à la fête de l'Adoration. Le R. P. Léonard a pris la parole aux messes du matin.

L'HIVER, L'ÉTÉ

En toute saison, les gourmets ne **mangent que le beurre d'Oostcamp**, le plus fin, le meilleur de tous les beurres.

Le kilog......... **3,30**

Dépôt central : **Rue du Bois, 13.** *Dépôts et succursales* : voir la liste en 4e page. 23640

SIROP PECTORAL DELABAERE

Prenez le sirop pectoral **Delabaere**. Il guérit rapidement **rhumes, catarrhes, bronchite, grippe, influenza**, etc., et il est employé très efficacement contre les **accès d'asthme**. — Le flacon: 1 fr. 40, pharmacie Delabaere, rue d'Inkermann, 51, Didry, rue Notre-Dame, 32. 25239 —43704

ŒUFS FRAIS, 13, Rue du Bois.

Les obligations de la **Ruche Roubaisienne** constituent un placement de premier ordre et absolument garanti par des immeubles dont la valeur s'élève actuellement à 650,000 francs.

Elles ont pour objet de permettre à l'ouvrier ou l'employé d'acquérir sa maison d'habitation dans un délai moyen de vingt années dont la valeur, non compris les charges de salubrité, ne peut dépasser 5,700 fr.

NOS PRIMES

Deux superbes primes sont offertes cette année aux lecteurs du *Journal de Roubaix*.

Par suite d'un arrangement avec les éditeurs, nous pouvons mettre en vente à des *conditions exceptionnelles* un magnifique ALBUM contenant **DEUX CENTS DESSINS DE MAITRES MODERNES.**

DESSINS!

Cette remarquable collection, d'une *valeur artistique hors ligne* et d'une variété infinie dans les sujets, convient aux *amateurs*, aux *étudiants*, en un mot, à toutes les personnes qui aiment l'art ou s'adonnent à l'étude du dessin.

Cet important ouvrage peut être mis entre toutes les mains.

Ce recueil est *unique*; les collectionneurs y trouveront **DEUX CENTS** dessins et croquis signés des maitres les plus en vue.

Ces dessins pourront développer chez les **enfants** le sentiment artistique et les guider sûrement *dans* leurs premiers essais.

L'Album des Maitres Modernes est appelé à un succès retentissant. Nos lecteurs, les premiers, auront la bonne fortune de pouvoir se procurer les **200 dessins**, *richement reliés sous un format commode*, pour le prix minime de **6 francs 50.**

MUSIQUE!

Aux musiciens, si nombreux parmi nos lecteurs, nous offrons en prime, un *Album Musical*, contenant **dix morceaux** des meilleurs compositeurs.

Tous les amateurs de bonne musique désireront posséder dans leur collection l'*Album du Paris-Piano.*

Notre belle prime est, dès maintenant, en vente au bureau du journal, 71, Grande-Rue, au prix de **1 franc 25.** 27890

WATTRELOS

UNE RÉUNION DÉMOCRATIQUE CHRÉTIENNE AU CRÉTINIER. — La réunion organisée pour hier dimanche, par les démocrates chrétiens, au Crétinier, avait pour but de faire connaître aux habitants de ce quartier le programme de ce parti et de constituer un premier noyau d'adhérents.

La séance est ouverte à cinq heures, dans la salle de l'estaminet Lagache, devant une soixantaine d'auditeurs. Le bureau est ainsi constitué : M. Deschamps, président, MM. Gustave Salmon et Quesnoy, assesseurs.

Le président, avant de donner la parole au conférencier, déclare que les citoyens du Crétinier sont tout prêts à favoriser les honnêtes gens et à s'unir à eux; ils entendront avec plaisir, assure-t-il, l'exposition des principes de la démocratie chrétienne.

Ce sont ces principes que vient exposer, avec beaucoup de clarté, de conviction et d'éloquence, un démocrate chrétien. « La question sociale, dit-il, est maintenant à l'ordre du jour, et nous ne sommes plus au temps où Gambetta déclarait qu'il n'y avait pas de question sociale, car elle préoccupe, aujourd'hui, à bon droit, tous les esprits. »

Puis l'orateur explique que les démocrates, selon l'étymologie de leur nom, veulent créer un parti populaire mais non un parti de classe, car la distinction entre peuple et bourgeoisie ne tient pas debout, puisque entre les deux catégories il y a diverses nuances, de façon qu'il n'y ait pas d'endroit où l'on puisse mettre une barrière. (Applaudissements.)

» Quand nous parlons de démocratie, ajoute le conférencier, nous ne voulons donc pas entendre la puissance d'une classe sur l'autre, mais la puissance de tous de *façon à ce que tous puissent parvenir selon leur degré* d'intelligence. »

Cette démocratie est chrétienne, selon le conférencier, parce qu'elle tire ses principes de l'Evangile et elle combat de la même manière ceux qui, dans cette question, combattent la religion, et ceux qui veulent abuser de la religion pour s'opposer aux justes revendications du peuple.

» Quelles sont ces revendications ? se demande le démocrate chrétien. Elles découlent, répond-il, de l'Evangile. L'Evangile, en effet, ne nous apprend-il pas que tous les hommes sont frères ? Par conséquent, l'ouvrier n'est pas l'esclave du capital ; il ne doit pas être considéré comme une brute, mais comme un homme, d'où suit la limitation des heures de travail, première revendication de la démocratie chrétienne. L'ouvrier doit aussi être considéré comme un citoyen libre, pouvant croire ce qu'il veut, car, au dire de saint Paul, la foi doit être libre. Enfin il doit être considéré comme un père de famille ayant le pouvoir d'élever ses enfants, d'où le minimum de salaire ».

Le conférencier, toujours très applaudi, expose alors les réformes demandées par la démocratie chrétienne : d'abord les syndicats ou groupements d'ouvriers, dans lesquels ces derniers trouveront aide, protection et défense, de façon à ce que le contrat intervenant entre le patron et l'ouvrier *soit passé entre égaux*. « *On nous* objecte, dit le démocrate chrétien, que cette égalité est impossible, de même que les plateaux d'une balance ne peuvent rester longtemps en équilibre. C'est cet équilibre que nous cherchons. On dit que nous sommes des utopistes, mais tous ceux qui cherchent la justice, le Christ le premier, ont été traités ainsi. Nous ne prétendons *pas réprimer toutes les injustices*; commençons d'abord par en diminuer le plus grand nombre. »

Conseils d'usine qui discuteront le contrat de travail, voilà ce que demande l'orateur, de plus des chambres de travail locales et une chambre centrale qui délibérerait sur les intérêts professionnels. « Pour obtenir ces réformes, conclut le démocrate chrétien, il faut que tous s'unissent et travaillent. Ne vous contentez pas, citoyens du Crétinier, d'approuver mes idées, mais réunissez-vous en groupes et étudiez. »

La séance est levée à six heures.

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX *sont reçues à Tourcoing : au bureau du journal, 78, rue Nationale, et à la librairie Watteeuw, 39, rue Saint-Jacques.* 27620

Une conférence à la Société de Géographie. — Maintes fois, nous avons pu constater que le Comité de la Société de Géographie s'ingéniait à donner à ses conférences une agréable diversité. Depuis l'ouverture de la saison, les faits ont corroboré notre opinion.

Il y a huit jours, de hardis explorateurs rendaient compte de leur périlleuse mission au Mossi et au Gourounsi; dimanche un érudit voyageur a fait le récit de sa paisible excursion en Danemarck.

M. R. Paillot, agrégé des sciences physiques, est un aimable conteur, un conteur qui dit simplement. Mais sous ces phrases dénuées de toute afféterie se cache une étude profonde, résultat d'une intelligente observation.

Le conférencier a conduit ses auditeurs dans l'île de Seeland, partie la plus importante du Danemarck, puisqu'elle contient la capitale, Copenhague.

M. Paillot part de Kiel, passe à Kœrsœr et arrive à Copenhague:

Copenhague, située sur le bord du détroit du Sound, est une ville intéressante. Les nombreux monuments qu'elle renferme frappent par leur aspect grandiose. Tour à tour des projections nous font admirer le théâtre, la Bourse au clocher pittoresque, le château de Christiansborg, le musée Thorwaldsen, l'église de Marbre, l'observatoire. Le conférencier insiste sur le port de Copenhague qui restera célèbre par la visite que le Tzar y a faite aux navires français amarrés.

Une ville voisine de Copenhague, Elseneur, renferme un château qui recèle de véritables trésors. Ce château est plein de souvenirs historiques que M. Paillot se plait à évoquer.

Dans sa péroraison, le conférencier vante la sympathie des Danois pour les Français. D'ailleurs le malheur crée des amitiés : les Danois se sont vus enlever deux belles provinces, le Schleswig et le Holstein ; les Français ont perdu l'Alsace et la Lorraine.

Cette conférence, émaillée d'anecdotes finement racontées, a soulevé de multiples et d'unanimes applaudissements.

M. Raymond Théry, qui présidait en l'absence de M. François Masurel père, indisposé, a fidèlement traduit l'opinion des auditeurs en remerciant chaleureusement le distingué M. Paillot. — G. P.

Une chute malheureuse. — Un douloureux accident s'est produit dimanche, vers midi, rue Nationale, en face de l'Hôtel-Dieu.

Madame Philomène Brocart, âgée de 47 ans, ménagère, demeurant Sentier des Fraudeurs, à la Marlière, avait pris le car, à la Croix-Rouge, pour se rendre à Tourcoing, faire visite à l'un de ses parents, en traitement à l'Hôtel-Dieu ; *on sait que le car doit faire arrêt à cet endroit*; mais la pauvre femme n'attendit pas et descendit au moment où la voiture commençait à ralentir; elle fut violemment projetée sur la chaussée.

On la releva presque sans connaissance et on la transporta à l'Hôtel-Dieu. M. le docteur Destonnets a constaté, outre des contusions, la fracture de la jambe gauche, au-dessus de la cheville.

Trop casser nuit. — *Un marchand de couvertures*, Victor Mortreux, né à Provin, âgé de vingt-huit ans, a déjà eu affaire à la police du chef de violences et bris de clôture : dimanche, à trois heures et demie du soir, se trouvant à l'estaminet Vandamme, 127, rue de Lille, il chercha querelle au cabaretier, mena grand tapage et brisa à coups de poing les carreaux de la porte vitrée. Il *fut arrêté par* l'agent Quivron qu'on avait requis à cet effet et sera conduit aujourd'hui à Lille.

Un jeune mendiant de Roncq. — L'agent Quivron a arrêté samedi, dans la soirée, rue Nationale, *en flagrant* délit de mendicité, Jules Vandebrouck, âgé de 17 ans, né à Linselles et demeurant à Roncq, hameau du Blanc-Four.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS
depuis **3** fr. le cent.— IMPRIMERIE ALFRED REBOUX
AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

LILLE

Le monument de Darcq. — Dimanche matin a été inauguré, au cimetière de l'Est, le monument élevé à la mémoire de notre concitoyen le sculpteur Darcq, dont la dernière œuvre fut, on le sait, *la reconstruction de la* Porte de Paris.

Une foule nombreuse d'amis assistait à cette cérémonie touchante. Citons parmi les personnes présentes MM. Newnham, président du comité ; Oscar Petit, Jules Lefebvre, Ed. Boutry, Delemer, les deux auteurs du monument, docteur Joltet, Vandenbergh, Debanne, Manso, Herlin, Deplechin, etc.

Le monument, très gracieux, se compose d'une pierre dans laquelle est serti un médaillon en bronze du regretté artiste ; une femme grandeur naturelle orne le monument.

Des discours ont été prononcés par MM. Edgard Boutry et Newnham.

Les élections consulaires à Lille. — *Dimanche a eu* lieu le scrutin de ballottage pour les élections aux tribunaux de commerce. Voici les résultats connus :

Canton de Lille. — Election d'un président ; M. Bocquet, 545 voix; divers, 44.

Election de quatre juges titulaires : MM. Wargny, 641 voix; Roger, 632; Decoster, 638; Leblan, 634; divers, 68.

Election de deux juges suppléants: MM. Henri Desombre, 646; Villette, 647.

Canton d'Armentières. — Election d'un président: M. Bocquet, 79 voix.

Election de quatre juges titulaires : MM. Wargny 76; Roger 76; Decoster 76; Leblan 76; divers 7.

Election de deux juges suppléants : MM. Desombre 77 ; Vilette 77; divers 4.

Les candidats collectivistes de Lille aux élections législatives. — Les membres du parti collectiviste de Lille appartenant aux trois circonscriptions de Lille étaient convoqués dimanche après-midi, dans la salle du Gymnase, place Sébastopol, pour faire le choix de leurs candidats aux élections législatives.

La carte d'adhérent était rigoureusement exigée à l'entrée. Voici, croyons-nous, quels ont été les résultats du scrutin :

En ce qui concerne la première circonscription, quatre concurrents étaient sur les rangs : les citoyens Dupied, Siauve-Evausy, Ragheboumn et Devernay. C'est Dupied qui l'a emporté.

Pour la deuxième circonscription, le citoyen Ragheboum se présentait encore à côté du citoyen Ghesquière; ce dernier a obtenu la majorité.

Enfin, le citoyen Sever, qui n'avait pas de concurrent, a été choisi comme candidat de la troisième circonscription.

L'*Internationale* a été chantée à la sortie.

La fête de l'arbre de Noël, à Lille. — Dimanche a eu lieu, au Palais-Rameau, la fête de l'arbre de Noël, organisée au bénéfice des enfants pauvres de Lille. A partir de trois heures de l'après-midi, la foule s'est rendue en masse dans le vaste hall du Palais-Rameau. Le succès de la fête a été complet et a dépassé les espérances mêmes des organisateurs.

Découverte d'un squelette à Loos. — M. Landeau, qui habite, 274, rue Nationale, exploite une briqueterie à Loos. Vendredi, à sept heures du matin, un de ses ouvriers terrassiers, en fouillant la terre, a mis à découvert, à 150 mètres du chemin, un squelette humain en partie seulement conservé.

Il n'y avait plus que la moitié de la tête, les tibias, les fémurs, les cubitus; les radius étaient intacts. Ces os étaient à un mètre de profondeur.

Il y a environ 18 à 19 ans, un cabaretier, du nom de Brunswyck, a disparu, sans que, depuis, on ait eu de ses *nouvelles. A Loos on a toujours supposé qu'il* avait été assassiné et enfoui quelque part. On prétend que le squelette correspond à la stature du cabaretier.

MM. les docteurs Jacquemard et Delval ont examiné les ossements. Ils pensent qu'ils ont dû être enterrés depuis plus de vingt ans. Le squelette a été transporté à la Morgue.

CARTES DE VISITES

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre à ses lecteurs à l'occasion de la nouvelle année :

100 cartes ivoire	1.25
100 cartes ivoire (gravure)	2.25
100 cartes ivoire (deuil)	2.50
100 cartes ivoire deuil (gravure)	3.50
Elle fournit également une jolie boite contenant 100 cartes imprimées et 100 enveloppes pour	1.75
100 cartes ivoire et 100 enveloppes (gravure)	2.75
Même boite deuil, imprimées	3.50
» » » (gravure)	4.50

BEAU CHOIX DE PAPIER A LETTRES
depuis 0.40 la boite
AGENDAS pour 1898 — ALMANACHS CALENDRIERS
Bien s'adresser 71, Grande-Rue, 71

LA SAINTE-CÉCILE

Roubaix. — La *Cæcilia Roubaisienne* a donné dimanche sa deuxième audition en l'honneur de sainte Cécile, en l'église Saint-Martin pendant la messe de midi. Elle a interprété le même programme que le dimanche précédent à Notre-Dame. Comme la première, cette seconde exécution a été digne de la réputation que cette vaillante et laborieuse société a su conquérir par ses succès.

La fanfare catholique de Roubaix *La Liberté* a, pour la première fois, fêté la patronne des *musiciens*. C'est à Notre-Dame qu'elle s'est fait entendre pendant la messe de onze heures et demie. L'assistance était énorme.

Tous les musiciens et MM. les membres de la commission, portant à la boutonnière la croix et une cocarde verte au liseré tricolore, étaient rangés dans le chœur.

Autour d'eux se pressaient la maîtrise des Frères de la rue d'Alsace, la chorale St-Michel et la brillante chorale « Jeanne d'Arc ». A l'heure précise, et sous les auspices de M. le chanoine Evrard, l'exécution commença. Le premier morceau *La Liberté*, brillante ouverture de Martin, dont le motif, à la fois rapide et franc, convenait bien aux débuts de la jeune société, et semblait, pour ainsi dire, caractériser son programme, fut attaqué avec une précision parfaite et enlevé d'un trait.

Après, l'on écouta dans le plus profond recueillement, le *Venite adoremus* de Ch. Lajearte, harmonieuse paraphrase d'une piété touchante et, du reste, fort bien adaptée à la sainteté de l'Eglise et aux approches de la Nativité.

Mais l'on fut surtout captivé par la magnifique *Prière des Francs* de Buot, où les voix si nombreuses et si variées des sociétés chorales se mariaient si bien avec les notes retentissantes des cuivres.

Ce concert religieux, d'une préparation si difficile, fait le plus grand honneur au talent de M. Pecro, maître de chapelle et chef de musique; du reste le succès a justement répondu à ses généreux efforts. Au sortir de la messe, sur la place Notre-Dame, une foule sympathique applaudit chaudement la fanfare qui par un coup de maître vient de prendre place à côté des meilleures sociétés musicales de Roubaix.

Nous lui offrons nos félicitations et nos souhaits; ces commencements permettent de lui augurer le meilleur avenir.

L'*Etoile Philharmonique* a célébré sa Sainte-Cécile en l'église Saint-Jean-Baptiste pendant la grand'messe. Sous la direction de M. G. Dewesse, elle a interprété avec succès : *La Séduisante*, fantaisie de G. Dufayet et *Les amis du plaisir*, pas redoublé d'Ergot.

Croix. — La *Symphonie de Croix* est de création récente mais, sous la direction de M. Victor Lecomte, son chef distingué, elle a déjà fait de grands pas dans la voie de l'art musical. Tous ceux qui ont entendu l'exécution en l'honneur de Ste-Cécile, donnée par la nouvelle symphonie, à la grand'messe de dimanche, ont été agréablement surpris. Une telle entrée en lice présage un bel avenir à la jeune société.

Chemins de fer du Nord. — *Fête de Noël.* — A l'occasion des fêtes de Noël, la Compagnie du chemin de fer du Nord fera mettre en distribution, les 24 et 25 décembre, avec retour jusqu'au 30 ou 31 décembre, par les gares ci-après à destination de Londres, des billets d'excursion, en 2e et en 3e classes :

Aller.— Départs de Valenciennes, 3 h. 44, 9 h. 04 soir; Douai, 4 h. 25, 9 h. 03; Tourcoing, 4 h. 25, 9 h. 39; Roubaix, 4 h. 33, 9 h. 47; Croix-Wasquehal, 4 h. 38, 9 h. 52; Lille, 5 h. 05, 11 h. 15; Armentières, 5 h. 25, 11 h. 40; Hazebrouck, 5 h. 46, minuit 33; St-Omer, 6 h. 04, minuit 50; arrivée à Calais-Maritime, 1 h. 25 matin; départ de Calais-Maritime, 1 h. 39; arrivée à Boulogne-Maritime, 7 h. 32 soir; départ de Boulogne-Maritime, 7 h. 54; arrivée à Londres, 11 h. 40 soir, 5 h. 30 matin.

Retour. — Départ de Londres, 2 h. 45, 9 h. soir; arrivée à Boulogne-Maritime, 6 h. 39; départ de Boulogne-Maritime, 7 h.; arrivée à Calais-Maritime, minuit 24; départ de Calais-Maritime, 1 h. 25 matin; arrivée à Saint-Omer, 8 h. 40 soir, 2 h. 06

FEUILLETON DU 21 DÉCEMBRE 1897. — N° 214

Le Courrier de Lyon

PAR

MARC MARIO

CHAPITRE LIII

RÉVÉLATIONS

— Très bien opéré, Louiset, dit encore La Fouine. Tu as agi le mieux du monde.

— En faisant ainsi, répondit le jeune agent, j'étais convaincu qu'il ne se douterait de rien. Le long de la route, tandis que je laissais le bidet marcher à son aise, j'entamai la conversation sur les célébrités de la lutte, ainsi que je me l'étais proposé. Je lui dis, pour le stimuler, que je n'avais jamais entendu son nom. L'effet auquel je m'attendais se produisit immédiatement. Il me dit qu'il avait travaillé longtemps à Lyon dans les foires, mais autrefois. Il arrivait du Midi où il avait fait toutes les foires et où il avait eu beaucoup de succès. Bref, il connaissait le grand Lyonnais, c'est-à-dire Vidal, l'un de nos cinq assassins de Lieursaint.

« Je me suis dit que si Vidal est à Lyon, comme on me l'a assuré, j'aurai quelque chance de le pincer avec mon Rossignol qui le connaît. Car enfin, ni vous ni moi ne l'avons jamais vu.

— C'est vrai, répondit La Fouine, je *n'ai jamais* eu affaire à lui. Ce pauvre Bégrolles le connaissait bien, par exemple, car il m'en avait souvent parlé.

— Je ne le connais pas non plus, dit à son tour l'agent Pétrus.

— Tu as eu décidément une fort bonne idée de prendre avec toi ce *Rempart du Rhône*, dit La Fouine à Louiset. Si Vidal est à Lyon, il est presque certain que la présence d'un lutteur l'attirera, et puisque ton homme le connait, ce sera facile. Mais comment as-tu su qu'il était à Lyon ?

— J'ai su ça à Villefranche, avant de faire la rencontre de Rossignol. C'est une ancienne connaissance que j'ai retrouvée qui m'a appris ça.

— Une ancienne connaissance !

— Celui qui m'a fait faire mes débuts à la Sûreté, Théodore Loiseau, qui avait été condamné à deux ans

— Et tu l'as revu à Villefranche?

— Le citoyen s'est amendé, *paraît-il*. Il a été libéré il y a six mois à peu près, et il est venu s'établir à Villefranche où il a pris un débit de vins sur la place du Commerce. Le hasard m'a fait tomber là et je l'ai reconnu. Nous nous mettons à causer et il me demanda si j'appartenais toujours à l'administration. Moi, naturellement, je lui réponds que non; je lui dis que le métier ne me plaisait pas, qu'on attrapait plus de horions que de pourboires et que j'ai repris mon ancien métier. « Tiens, c'est juste comme un de mes anciens camarades, Vidal, *le grand Lyonnais* », me répondit-il. Et il m'explique qu'il avait connu à la Force, à Paris, un nommé Vidal, qu'on appelait le grand Lyonnais, qui était hercule *forain et qui s'était mis à « travailler »*; seulement comme on l'avait sapé un peu fort, il avait été dégoûté du métier et il s'était remis à faire les foires. C'est ainsi qu'il m'apprit qu'il avait vu Vidal à Ville*franche même*, il y avait seulement quelques jours, et que Vidal lui avait dit qu'il allait à Lyon où il espérait trouver du travail dans un cirque à la prochaine foire.

— Quand est-ce donc la foire ? demanda La Fouine à Pétrus. En ta qualité de *gone* de la Croix-Rousse, tu dois savoir ça.

— La première foire, c'est celle du 1er frimaire, répondit l'agent lyonnais. Elle commençait autrefois le 20 novembre ; maintenant, depuis le nouveau calendrier, on l'a retardée de deux jours.

— Et où se tient-elle?

— Aux Brotteaux!

— Bien! Nous y serons.

— Voilà pourquoi nous avons donné une représentation immédiatement en arrivant, reprit Louiset, sans vous avoir prévenu de notre arrivée. J'avais l'espoir de trouver mon Vidal en arrivant, grâce à Rossignol.

— Est-ce que ton Rossignol ne se doute de rien au moins ?

— C'est impossible. Il est convaincu que nous sommes des saltimbanque de profession.

— C'est égal, il faut s'en méfier.

— Oh! je le tiens à l'œil!

— Ces gens-là, c'est rare s'ils n'ont pas quelque chose sur la conscience ou quelques vieux comptes à régler. S'il se doutait de quelque chose, il serait capable de prévenir Vidal et de le faire filer.

— N'ayez pas peur.

— La Bréban va nous quitter pour quelque temps, dit alors Louiset.

— Où va-t-elle donc?

— Oh! mon cher, si vous l'aviez vue, elle ne se possède plus. Elle a vu *un ancien serviteur d'un ami* de sa famille et elle connait celui qu'elle cherche depuis si *longtemps*.

— Qui est-ce donc ?

— Un nommé Claude Lenormand.

— Claude Lenormand! s'écria La Fouine, le prétendu duc des Roziers!

— Quoi! vous savez cette histoire?

— C'est Guillaume, le vieux valet de chambre du comte de Bellenave qui lui a dit cela?

— Oui, c'est cela!

Il nous est facile de supposer ce qui se passa entre La Fouine, Louiset et l'agent Pétrus. Ils se racontèrent mutuellement tout ce qu'ils savaient.

Louiset exposa le plan de la Bréban. Elle allait agir de concert avec la vicomtesse de Mondétour. D'ailleurs, en agissant ainsi, elle servait encore les mêmes intérêts, car il fallait aussi bien livrer à la justice les deux misérables qui avaient été les instigateurs du crime de Lieursaint, le faux duc et son digne gendre le marquis de Coudray, que Dubosc, Vidal et Roussy.

Alors La Fouine résolut de se joindre à la Bréban et à Isabelle. La capture que l'on se promettait de faire était importante. Il voulait en être.

Quant à Louiset, il continuerait ses recherches ayant pour but Vidal. Pétrus le seconderait. Pendant les représentations sur la place publique ou à la foire des Brotteaux, l'agent lyonnais se tiendrait dans la foule et observerait les spectateurs, prêt à intervenir et à prêter main-forte quand il le faudrait.

Ils avaient double espoir au cœur maintenant : celui de découvrir Claude Lenormand et le marquis de Coudray d'une part, et de l'autre de voir apparaître Vidal.

CHAPITRE LIV

LES AVEUX DE DUROCHAT

Retournons à Paris, ou du moins à Melun, où nous avons laissé Durochat, dont le citoyen Bidault, président du jury d'accusation de Seine-et-Marne, allait commencer à instruire l'affaire.

Pendant que Daubanton travaillait à établir les preuves de la participation de Durochat au crime du 8 floréal, il reçut du citoyen Bidault, directeur du jury d'accusation de Seine-et-Marne, une lettre l'informant que Durochat venait de demander à être jugé par le tribunal criminel de Versailles.

C'était son droit, mais à la suite de quels faits Durochat avait-il fait cette demande?

Parmi les détenus que contenait en ce moment la prison de Melun se trouvait un nommé Courtil, jeune repris de justice, qui, malgré ses vingt-quatre ans, avait déjà subi une douzaine de condamnations. Il avait commencé par le vol au *poivrot* et le vol à l'étalage, et il en était graduellement arrivé au crochetage de portes et de tiroirs. Courtil avait eu la chance de s'en tirer chaque fois avec de légères condamnations, qui s'étaient la plupart du temps confondues avec celles qu'il subissait.

Cette fois, il était en prévention pour un vol insignifiant : un simple porte-monnaie contenant trois francs cinquante qu'il avait pris dans la poche d'une vieille dame qui flânait sur les quais. Il ne s'effrayait pas beaucoup des conséquences de son méfait et il disait lui-même :

— Je m'en tirerai avec *six marquets*.

Daubanton l'aperçut un jour qu'il vint à la prison de Melun avec son ami le citoyen Masson, huissier du tribunal criminel. Il le reconnut.

— Tiens, Courtil ! s'écria-t-il.

Le prévenu reconnut aussi le magistrat et devint subitement pâle.

— Que faites-vous donc ici? demanda le juge de paix de la section du Pont-Neuf.

— Oh! une bêtise! répondit le garnement, un pauvre porte-monnaie que j'ai pris en me trompant de poche.

— Ecoutez ici, dit Daubanton en lui faisant signe qu'il avait à lui parler en particulier.

L'air peu rassuré du prisonnier indiquait clairement qu'il savait ce qu'on allait lui dire. Sa conscience n'était pas en repos en ce moment. Il s'approcha avec hésitation, osant à peine regarder le magistrat.

— Je crois, dit Daubanton à demi-voix, lorsqu'ils furent seuls dans l'angle du vaste corridor de la prison, qu'il y a un vieux compte que vous n'avez pas réglé, hein?

— Je ne sais pas... c'est possible...

— Vous ne vous souvenez pas des conditions dans lesquelles nous avons fait connaissance? Vous étiez dans la même compagnie que moi au régiment de Sambre-et-Meuse. Puis, tout à coup, un jour, le 20 septembre 1792, il n'y avait plus de Courtil au régiment. On était à Sainte-Menehould et on marchait sur Valmy. Ça allait chauffer. On marchait sous le feu des Prussiens qui étaient quatre-vingt mille commandés par le maréchal Clairfait, tandis que les troupes de la Révolution, sous le commandement de Dumouriez, étaient quatre fois moins nombreuses. Nous étions sous les ordres du général Kellermann. Vous devez bien vous souvenir de ça?

Courtil fit, en baissant la tête, un signe affirmatif.

Daubanton, brave autant qu'honnête, n'avait pas hésité à faire son devoir lorsque la République, en face des alliés qui envahissaient son territoire, lança ce cri de désespoir et de résistance: « La Patrie est en danger ! » Ce jeune magistrat, qui n'était encore que suppléant, n'écoutant que son patriotisme, voulut partir. Il fit bravement son devoir et il ne vint reprendre son poste dans la magistrature que lorsque les armées de la République, victorieuses, eurent refoulé l'invasion.

Au régiment, il avait, dans la compagnie où il ne portait que les simples sardines de sergent, ce Courtil qu'il venait de reconnaître à la prison de Melun.

Courtil était sous les drapeaux comme appelé pour son service militaire. Tant qu'il n'avait eu à faire qu'un service de garnison, le métier ne lui avait pas déplu. Mais bientôt ça se mit à chauffer. Il fallut marcher contre les envahisseurs d'outre-Rhin, que la noblesse émigrée avait ameutés contre la France. Le courage de Courtil ne dépassait pas l'enceinte de la *caserne*.

Le matin du 20 septembre 1792, tandis que les troupes de Dumouriez se préparaient à la sanglante et glorieuse journée de Valmy, Courtil jugea prudent de ne pas participer à l'action. Au petit jour, il s'esquiva.

Il eut la chance de ne pas être pris. Une désertion en face de l'ennemi conduit directement au poteau d'exécution.

Jusqu'à ce jour, il avait échappé aux recherches de la gendarmerie, quoique signalé comme déserteur. Il devait cela, autant au manque d'organisation de ce corps si souvent remanié et bouleversé, qu'à sa présence presque constante dans les prisons civiles où il était admirablement en sûreté contre la justice militaire.

On peut se faire une idée de la frayeur qui s'empara de lui quand il se vit reconnu. Reconnu par un ancien sous-officier de la compagnie, par un témoin de sa désertion aujourd'hui magistrat, le garnement comprit le sort qui l'attendait et une lâche épouvante le glaça.

Daubanton, qui comprit ce qui se passait en lui, se mit à sourire aujourd'hui de sa peur.

— Que diriez-vous si je prévenais le commandant de la place de Melun qu'il y a, à la prison civile, un nommé Courtil qui est recherché comme déserteur en présence de l'ennemi?

Le misérable tremblait.

— Ah ! non, balbutia-t-il affreusement pâle, vous ne ferez pas ça, citoyen Daubanton.

— Savez-vous ce que vaut une désertion semblable? Ça vaut douze balles dans la peau. C'est un heureux hasard qui m'a fait vous rencontrer ici.

(*A suivre*) MARC MARIO.